

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

BONNASSE LYONNAISE DE BANQUE.

Société anonyme au capital de 36 575 348 €.
Siège social : 448, avenue du Prado, 13008 Marseille.
057 802 357 R.C.S. Marseille.

Documents comptables annuels approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2007.

I. — Bilan au 31 décembre 2006.

(En milliers d'euros).

Actif	Notes	2006	2005
		31 décembre	31 décembre
Caisse, Banques centrales, CCP	2	6 733	5 529
Créances sur les établissements de crédit	2	279 275	190 458
Effets publics et assimilés	3	10 118	56 103
Opérations avec la clientèle	4	1 708 638	1 351 274
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable		7 798	7 795
- Obligations et autres titres à revenu fixe	5	7 670	7 668
- Actions et autres titres à revenu variable	6	128	127
Participations et autres titres détenus à long terme	7	143	291
Parts dans les entreprises liées	7		
Immobilisations incorporelles	8	5 675	5 733
Immobilisations corporelles	8	16 859	14 065
Autres actifs	9	37 464	29 332
Comptes de régularisation	9	139 824	125 710
Total de l'actif		2 212 527	1 786 290

Passif	Notes	2006	2005
		31 décembre	31 décembre
Banques centrales, CCP	11		
Dettes envers les établissements de crédit	11	812 991	639 752
Opérations avec la clientèle	12	994 619	883 053
Dettes représentées par un titre	13	153 715	43 396
Autres passifs	9	25 646	13 344
Comptes de régularisation	9	138 583	123 525
Provisions	14	14 801	12 200
Dettes subordonnées	15	4 203	5 810
Fonds pour risques bancaires généraux	16	1 762	1 762
Capitaux propres	16	66 207	63 448
- Provisions réglementées		70	70
- Capital souscrit		36 575	36 575

- Primes d'émission		6 690	6 690
- Réserves		9 721	9 721
- Report à nouveau		141	-1 115
- Résultat de l'exercice		13 010	11 507
Total du passif		2 212 527	1 786 290

Hors-bilan			
Engagements donnés			
Engagements de financement			
Engagements en faveur d'établissements de crédit			
Engagements en faveur de la clientèle		413 610	344 358
Engagements de garantie			
Engagements d'ordre d'établissements de crédit		392 150	157 790
Engagements d'ordre de la clientèle		205 759	150 453
Engagements donnés par les entreprises d'assurance			
Engagements sur titres			
Titres acquis avec faculté de reprise			
Autres engagements donnés		19	26
Engagements reçus			
Engagements de financement			
Engagements reçus d'établissements de crédit			
Engagements de garantie			
Engagements reçus d'établissements de crédit		315 989	411 637
Engagements sur titres			
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise			
Autres engagements reçus		19	26

II. — Compte de résultat.

(En milliers d'euros).

	Notes	Exercice 2006	Exercice 2005
+ Intérêts et produits assimilés	22	88 861	71 499
+ Intérêts et charges assimilées	22	-47 441	-29 047
+ Revenus des titres à revenu variable	23	28	50
+ Commissions (produits)	24	37 550	32 189
+ Commissions (charges)	24	-8 418	-7 480
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	25	264	206
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	26	4	85
+ Autres produits d'exploitation bancaire	27	381	376
+ Autres charges d'exploitation bancaire	27	-355	-366
= Produit Net Bancaire		70 874	67 512
+ Charges de personnel	28	-20 972	-20 780
+ Autres charges administratives		-23 194	-21 762
+ Dotations aux amortissements		-2 552	-2 108
= Charges de fonctionnement		-46 718	-44 650
= Résultat Brut d'Exploitation		24 156	22 862

+ Coût du risque	29	-1 780	-3 157
= Résultat d'Exploitation		22 376	19 705
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	30	-82	379
= Résultat Courant		22 294	20 084
+/- Résultat exceptionnel	31		-1 277
+ Impôts sur les bénéfices		-9 284	-7 315
+/- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
+/- Dotations/reprises de FRBG			15
= Résultat Net Global		13 010	11 507
Résultat par action (en euros)*		0,82	0,73
<i>* le résultat dilué par action est identique au résultat par action</i>			

III. — Affectation du résultat.

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, constatant que le montant distribuable s'établit à

- - Bénéfice de l'exercice soit 13.009.525,22 euros
- - Report à nouveau antérieur, après rectification matérielle de 100 €, soit 141.103,77 euros
- Soit un montant distribuable de 13.150.628,99 euros

et décide d'affecter ce montant comme suit :

- Dividendes aux actionnaires de 0,82 euros, pour chacune des 15.770.990 actions,
 - soit une distribution de 12.932.211,80 euros
 - Le solde en report à nouveau 218.417,19 euros

Ce dividende sera mis en paiement en date du 6 juin 2007.

La totalité de la distribution soit 12.932.211,80 euros est éligible à l'abattement institué par l'article 158.3 - 2ème à 4ème du CGI.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net
31/12/2003	0,36 euros
31/12/2004	0,76 euros
31/12/2005	0,65 euros

IV. — Annexe aux états financiers.

Note 1 — : Principes comptables, méthodes d'évaluation et de présentation.

Les comptes sociaux sont établis conformément au règlement CRB 91-01 modifié par le règlement CRC 2000-03.

Le règlement CRC 2005-01 modifiant le règlement CRC 90-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres n'est pas appliqué par anticipation sur l'exercice 2006.

— Crédits.

Les crédits sont inscrits au bilan pour leur valeur nominale.

Les crédits sont classés en douteux lorsque les échéances dues sont impayées depuis plus de 3 mois, 6 mois pour l'immobilier et 9 mois pour les collectivités locales ou lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues.

Les crédits sont classés en douteux compromis lorsqu'ils sont douteux depuis plus de 12 mois ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire.

Les crédits douteux restructurés à des conditions hors marché et reclassés en créances saines font l'objet d'une décote comptabilisée immédiatement en charge et réintégrée sur la durée du crédit dans la marge d'intérêt.

— Portefeuille de titres.

La comptabilisation des titres est décrite par le règlement CRB 90-01 modifié par le règlement CRB 95-04 et par le règlement CRC 2000-02, et l'instruction CB 94-07 modifiée par l'instruction CB 2000-12.

Conformément à ces textes, les effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe (titres de marché interbancaire, titres de créance négociables, valeurs mobilières) sont répartis en titres de transaction, de placement ou d'investissement et les actions et autres titres à revenu variable sont répartis

en titres de transaction, titres de placement, titres de l'activité de portefeuille, titres de participation, parts dans les entreprises liées ou autres titres détenus à long terme.

- Titres de transaction.

Il s'agit de titres acquis avec l'intention de les céder dans un délai maximum de six mois. Les titres de transaction sont enregistrés pour leur prix d'acquisition coupon couru à l'achat inclus. A chaque arrêté comptable, les titres détenus sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat en produits ou en charges.

- Titres de placement.

Il s'agit de titres dont la durée de détention est supérieure à six mois sans intention toutefois de les conserver jusqu'à leur échéance. Les titres de placement sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais d'achat. Les surcotes ou décotes éventuelles sont étalées sur la durée résiduelle des titres.

A la clôture de l'exercice, chaque ligne de titres fait l'objet séparément d'une estimation et, pour les obligations, les titres sont regroupés par ensemble homogène. Lorsque la valeur comptable apparaît supérieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la moins-value latente, ce calcul étant effectué valeur par valeur ou par ensemble homogène. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et il n'y a pas de compensation entre les plus et moins-values latentes. La valeur probable de négociation est, pour les actions cotées à Paris, le cours moyen du dernier mois et pour les actions cotées à l'étranger et les obligations, le cours le plus récent du dernier mois.

- Titres d'investissement.

Il s'agit de titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Les titres d'investissement sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus. La différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres. Ces titres font l'objet d'une couverture en ressources ou en taux.

Une provision est constituée lorsque la dégradation de la situation financière des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

- Titres de l'activité de portefeuille.

Ces titres proviennent d'investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le fonds de commerce ni de participer activement à sa gestion opérationnelle. Ces investissements sont réalisés dans le cadre de structures dédiées, de manière significative et permanente et la rentabilité provient essentiellement de la réalisation de plus-values de cession. Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition. A la clôture de l'exercice, chaque ligne de titre fait l'objet séparément d'une estimation. Lorsque la valeur comptable apparaît supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la moins-value latente. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. Pour les titres cotés, la moyenne des cours de bourse sur une période suffisamment longue peut être retenue.

- Autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

Les autres titres détenus à long terme sont des investissements réalisés sous forme de titres dans l'intention de favoriser le développement des relations professionnelles durables avec l'émetteur, sans exercer toutefois une influence dans sa gestion. Les titres de participation sont ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité du groupe, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur l'émetteur, ou d'en assurer le contrôle. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, éventuellement réévalué dans le cadre de la réévaluation légale de 1976 ou de fusions et opérations assimilées. A la clôture de l'exercice, chaque ligne de titre fait séparément l'objet d'une estimation. Lorsque la valeur comptable apparaît supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la moins-value latente. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. La valeur d'utilité représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. La valeur d'utilité peut être estimée par différents critères tels que l'actif net éventuellement corrigé, la rentabilité et la perspective de rentabilité, les cours moyens de bourse des derniers mois.

- Titres donnés en pension livrée.

Les titres donnés en pension livrée sont maintenus à l'actif du bilan et la dette vis-à-vis du cessionnaire est inscrite au passif. Les principes d'évaluation et de prise en résultat des revenus de ces titres demeurent ceux applicables à la catégorie à laquelle les titres vendus appartiennent.

— Opérations sur instruments à terme de taux d'intérêt et de change.

Le groupe intervient pour son propre compte sur différents marchés organisés ou de gré à gré, d'instruments financiers à terme fermes et conditionnels de taux d'intérêt et de devises en application de la stratégie de gestion des risques liés aux positions de taux d'intérêt et de change de ses actifs et passifs.

- Opérations sur les marchés organisés et assimilés.

Les contrats sur instruments à terme fermes ou conditionnels traités sur les marchés organisés et assimilés sont évalués conformément aux règles fixées par le Comité de la réglementation bancaire. Les contrats sont réévalués en fin d'arrêté suivant leur cotation sur les différents marchés. Le gain ou la perte résultant de cette réévaluation est porté au compte de résultat.

- Opérations sur les marchés de gré à gré.

Le règlement n°90-15 du Comité de la réglementation bancaire est appliqué à l'ensemble des instruments de taux d'intérêt traités de gré à gré. A ce titre, sont notamment concernés les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises, les contrats de taux futur (FRA), les contrats optionnels (cap, floor,...). Conformément au règlement susvisé, les opérations sont affectées dès leur origine dans les différents portefeuilles (position ouverte, micro-couverture, gestion globale du bilan et hors-bilan, gestion spécialisée).

Les contrats classés dans les portefeuilles de position ouverte sont évalués au plus bas du prix d'acquisition ou de leur valeur de marché.

Les charges et produits relatifs aux contrats classés dans les portefeuilles de micro-couverture sont inscrits en compte de résultat de façon symétrique à la comptabilisation de l'élément couvert.

Les charges et produits relatifs aux contrats classés dans les portefeuilles de gestion globale du risque de taux sont inscrits prorata temporis dans le compte de résultat.

Les contrats inscrits dans les portefeuilles de gestion spécialisée sont évalués en valeur de marché. Les variations de valeur sont portées dans le produit net bancaire après correction pour tenir compte du risque de contrepartie et des frais futurs de gestion.

— Immobilisations corporelles et incorporelles.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, éventuellement réévalué conformément aux lois de finances pour 1977 et 1978, augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées au coût historique amorti c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien. Il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement. Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles sont de :

- 40-80 ans pour les gros oeuvre,
- 15-30 ans pour le clos et couverts,
- 10-25 ans pour les équipements et
- 10 ans pour les agencements et installations.

Pour les immobilisations incorporelles, les droits au bail versés ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation, les droits d'entrée versés au propriétaire sont amortis sur la durée de vie du bail comme un complément de loyer et les autres éléments d'un fonds commercial sont amortis sur 10 ans (acquisition de portefeuilles de contrats clientèle).

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus et moins values de cession de immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus et moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

— Comptes de régularisation.

Les primes de remboursement des obligations sont amorties, sur une base linéaire, en fonction de la durée de l'emprunt.

— Provisions pour dépréciation des prêts et créances.

Les pertes probables des créances douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'effet de l'actualisation est constaté dans le coût du risque à l'exception des reprises dues à l'effet temps sur l'actualisation qui sont considérées comme faisant partie des intérêts.

Les intérêts échus impayés depuis plus de 3 mois (6 mois pour l'immobilier et 9 mois pour les collectivités locales) portés en produits bancaires sont provisionnés à 100%.

Les dotations et reprises de provisions relatives au capital des créances douteuses sont comptabilisées dans le poste du coût du risque. Les dotations et reprises de provisions relatives aux intérêts des créances douteuses sont classées en moins du poste des intérêts reçus.

Les dotations et reprises de provisions pour risques sont classées par nature dans les postes de charges correspondantes.

Les provisions affectées à des postes d'actifs sont déduites des créances correspondantes qui apparaissent ainsi pour leur montant net. Les provisions relatives aux engagements hors-bilan sont inscrites en provisions pour risques.

Les provisions constituées pour couvrir les risques souverains ainsi que les risques sur les pays émergents, ont été déterminées en fonction de la situation économique des pays emprunteurs. La partie affectée de ces provisions est portée en déduction des actifs correspondants.

— Provisions générales pour risque de crédit (PGRC).

Depuis l'exercice 2000, des provisions générales pour risques de crédit sont constituées pour couvrir des risques nés mais non encore avérés sur les crédits sains et les engagements donnés à la clientèle. Ces provisions sont déterminées pour les activités de crédit par un coût du risque moyen tel qu'il peut être appréhendé dans une perspective à long terme, soit 0,5% de l'encours clientèle sain. Ces provisions sont inscrites au bilan.

— Provisions pour risques.

Les dotations et reprises de provisions pour risques sont classées par nature dans les postes de charges correspondantes.

Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation déterminée comme correspondant à l'hypothèse la plus probable.

— Contrats d'épargne réglementée.

Les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de PEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

— Actifs et passifs libellés en devises.

Les actifs et passifs libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change officiel à la date d'arrêté. Les gains ou pertes de change latents résultant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat avec les différences de change réalisées ou subies sur les transactions de l'exercice.

Cependant, conformément au règlement n°90-01 du Comité de la réglementation bancaire et à l'instruction n°94-07 de la Commission bancaire, les écarts de conversion des titres d'investissement et des titres de participation et de filiales libellés en devises et financés en euros ne sont pas enregistrés en compte de résultat. Toutefois, si les titres doivent faire l'objet d'une cession ou d'un remboursement, une provision est constituée à hauteur de la perte de change latente.

[illegible]

1)	Filiales (à détailler) (+ de 50% du capital détenu par la Société)									
2)	Participations (à détailler) (10 à 50% du capital détenu par la société)									
B.	Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations :									
1)	Filiales non reprises au § A									
a)	Filiales françaises (ensemble)									
b)	Filiales étrangères (ensemble)									
2)	Participations non reprises au § A									
a)	Dans les sociétés françaises (ensemble)				97	96				
b)	Dans les sociétés étrangères (ensemble)									

Informations sur les postes de bilan, du hors-bilan et du compte de résultat.

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

Note 2 — Créances sur les établissements de crédit.

	31.12.06		31.12.2005	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Caisse, banques centrales, CCP	6 733		5 529	
Comptes ordinaires	272 168		188 868	
Prêts, valeurs reçues en pension	849	6 199	364	1 190
Titres reçus en pension livrée				
Créances rattachées		59		36
Créances douteuses				
Dépréciation des créances douteuses				
Total	279 750	6 258	194 761	1 226
Total des créances sur les établissements de crédit		286 008		195 987
dont prêts participatifs				
dont prêts subordonnés		510		

Note 3 — Effets publics et assimilés.

	31.12.06				31.12.2005			
	Transaction	Placement	Investissement	Total	Transaction	Placement	Investissement	Total
Titres détenus			10 066	10 066			55 863	55 863
Titres prêtés								
Ecart de conversion								
Créances rattachées			52	52			240	240
Montant brut			10 118	10 118			56 103	56 103
Provisions pour risque de taux								
Montant net			10 118	10 118			56 103	56 103
Plus-values latentes								

Note 4 — Créances sur la clientèle.

	31.12.06	31.12.2005
Créances commerciales	49 830	52 159
dont affacturage		

Créances rattachées		
Autres concours		
- Prêts et crédits	1 556 325	1 185 682
- Titres reçus en pension livrée		
- Créances rattachées	3 836	2 462
Comptes ordinaires débiteurs	80 892	94 397
Créances rattachées		
Créances douteuses	56 851	55 898
Dépréciation des créances douteuses	-39 096	-39 324
Total	1 708 638	1 351 274
dont créances éligibles à la Banque Centrale Européenne	24 800	25 753
dont prêts participatifs		
dont prêts subordonnés		

Parmi les créances douteuses, les créances douteuses compromises s'élèvent à 36 889 K€ et font l'objet de 30 917 K€ de dépréciations.

Parmi les créances saines, il n'y a aucun crédit restructuré à des conditions hors marchés.

Répartition des créances sur la clientèle	Créances brutes	Créances douteuses	Créances douteuses compromises	Provisions
Répartition par grands types de contrepartie				
- Grand public	1 119 309	7 903	20 306	-19 653
- Entreprises	571 574	12 059	16 583	-19 443
- Grandes entreprises				
- Financements spécialisés				
- Autres				
Total	1 690 883	19 962	36 889	-39 096

Note 5 — Obligations & autres titres à revenu fixe.

	31.12.06				31.12.2005			
	Transaction	Placement	Investissement	Total	Transaction	Placement	Investissement	Total
Titres détenus cotés			7 623	7 623			7 629	7 629
Titres détenus non cotés								
Titres prêtés								
Créances rattachées			47	47			39	39
Créances douteuses								
Montant brut			7 670	7 670			7 668	7 668
Dépréciations								
. Sur risque de taux								
. Sur les créances douteuses								
Montant net			7 670	7 670			7 668	7 668
Plus-values latentes								
dont obligations subordonnées								
dont titres émis par des organismes publics								

Note 6 — Actions & autres titres à revenu variable.

	31.12.06				31.12.2005			
	Transaction	Placement	T.A.P.	Total	Transaction	Placement	T.A.P.	Total

Titres détenus cotés		78		78		78		78
Titres détenus non cotés		88		88		92		92
Titres prêtés								
Créances rattachées								
Montant brut		166		166		170		170
Dépréciations sur titres		-38		-38		-43		-43
Total		128		128		127		127
Plus-values latentes		157		157		112		112

Aucun transfert entre portefeuille n'a eu lieu au cours de l'exercice 2006.

Note 7 — Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme.

	31.12.2005	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Transferts	Autres variations	31.12.06
Autres titres détenus à long terme						
- cotés						
- non cotés						
Titres de participation						
- cotés	81					81
- non cotés	16		-1			15
Parts dans les entreprises liées						
- cotés						
- non cotés						
Titres de sociétés mises en équivalence						
Sous-total	97		-1			96
Ecart de conversion						
Titres prêtés						
Créances rattachées						
Appels de fonds et avances en compte courant dans les S.C.I.	196		-147			49
Montant brut	293		-148			145
Dépréciations sur						
- titres cotés						
- titres non cotés	-2					-2
Sous-total	-2					-2
Montant net	291		-148			143

Note 8 — Immobilisations corporelles et incorporelles.

Immobilisations corporelles	31.12.2005	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31.12.06
Valeur brute					
. Terrains d'exploitation	553				553
. Terrains hors exploitation	1 244				1 244
. Constructions d'exploitation	17 578	4 550	-261		21 867
. Constructions hors exploitation	989				989
. Autres immobilisations corporelles	6 309	1 293	-857		6 745
Montant brut	26 673	5 843	-1 118		31 398

Amortissements					
. Terrains d'exploitation					
. Terrains hors exploitation					
. Constructions d'exploitation	-8 240	-1 554	181		-9 613
. Constructions hors exploitation	-573	-42			-615
. Autres immobilisations corporelles	-3 795	-702	186		-4 311
Montant des amortissements	-12 608	-2 298	367		-14 539
Montant net	14 065	3 545	-751		16 859

Immobilisations incorporelles	31.12.2005	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31.12.06
Valeur brute					
. Fonds commerciaux	6 234				6 234
. Frais de recherche et de développement					
. Autres immobilisations incorporelles	4 276	239			4 515
Montant brut	10 510	239			10 749
Amortissements					
. Fonds commerciaux	-4 615	-253			-4 868
. Frais de recherche et de développement					
. Autres immobilisations incorporelles	-162	-44			-206
Montant des amortissements	-4 777	-297			-5 074
Montant net	5 733	-58			5 675

Note 9 — Comptes de régularisation et autres actifs et passifs.

	31.12.06		31.12.2005	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Comptes de régularisation				
Comptes d'encaissement	110 818	111 915	107 065	102 619
Comptes d'ajustements devises et hors-bilan	5 185	2 498	189	182
Autres comptes de régularisation	23 821	24 170	18 456	20 724
Sous-total	139 824	138 583	125 710	123 525
Autres actifs et passifs				
Primes sur options	670	449	874	612
Comptes de règlement d'opérations sur titres				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Impôts différés				
Débiteurs et créiteurs divers	36 794	25 197	28 437	12 732
Créances et dettes rattachées	280		382	
Provisions et dépréciations	-280		-361	
Sous-total	37 464	25 646	29 332	13 344
Total	177 288	164 229	155 042	136 869

Note 10 — Dépréciation des créances douteuses et provisions.

	31.12.2005	Dotations	Reprises	Autres variations	31.12.06
Actif					

Dépréciation sur créances sur les établissements de crédit					
Dépréciation sur créances sur la clientèle	39 324	11 334	-11 562		39 096
Dépréciation sur obligations et autres titres à revenu fixe					
Passif					
Provisions sur engagements par signature	2 293	910	-1 586		1 617
Provisions générales pour risques de crédit	5 531	1 240			6 771
Provisions sur créances	1 589	298	-333		1 554
Total	48 737	13 782	-13 481		49 038
Dont au titre des risques-pays					
- Actif					
- Passif	67	3	-3		67

Le taux de couverture des encours clientèle bruts par l'ensemble des provisions couvrant des risques de crédit s'établit à 2,33% contre 2,94% en 2005. Les créances douteuses sont couvertes par ces provisions à l'exception des provisions pour risques pays et des provisions générales pour risques de crédit qui concernent les créances saines.

Note 11 — Dettes envers les établissements de crédit.

	31.12.06		31.12.2005	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Banques centrales, CCP				
Comptes ordinaires	24 098		20 460	
Comptes à terme		784 576		616 649
Valeurs données en pension				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes rattachées		4 317		2 643
Total	24 098	788 893	20 460	619 292
Total des dettes envers les établissements de crédit		812 991		639 752

Note 12 — Comptes créditeurs de la clientèle.

	31.12.06		31.12.2005	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes d'épargne à régime spécial	237 842	95 444	213 267	109 270
Dettes rattachées		210		311
Total - Comptes d'Epargne à Régime Spécial	237 842	95 654	213 267	109 581
Autres dettes	499 612	160 620	457 812	101 822
Titres donnés en pension livrée				
Dettes rattachées		891		571
Total - Autres dettes	499 612	161 511	457 812	102 393
Total des comptes créditeurs de la clientèle à vue et à terme		994 619		883 053

Note 13 — Dettes représentées par un titre.

	31.12.06	31.12.2005
Bons de caisse	215	255
Titres du marché interbancaire & titres de créance négociables	151 523	43 038

Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Dettes rattachées	1 977	103
Total	153 715	43 396

Note 14 — Provisions.

	31.12.2005	Dotations	Reprises	Autres variations	31.12.06
Provisions pour risques de contrepartie					
- sur engagements par signature	2 293	910	-1 586		1 617
- sur engagements de hors-bilan					
- sur risques pays	67	3	-3		67
- provisions générales pour risques de crédit	5 531	1 240			6 771
- autres provisions pour risques de contrepartie	1 523	295	-330		1 488
Provisions pour pertes sur instruments financiers à terme	5		-2		3
Provisions sur filiales et participations					
Provisions pour risques et charges hors risques de contrepartie					
- provisions pour charges de retraite	1 604	93	-324		1 373
- provisions épargne logement	991		-293		698
- autres provisions pour risques et charges	186	2 669	-71		2 784
Total	12 200	5 210	-2 609		14 801

Note 15 — Dettes subordonnées.

	31.12.2005	Emissions	Remboursements	Autres variations	31.12.06
Dettes subordonnées	1 524		-1 524		
Emprunts participatifs					
Dettes subordonnées à durée indéterminée	4 116				4 116
Dettes rattachées	170			-83	87
Total	5 810		-1 524	-83	4 203

Note 16 — Capitaux propres et FRBG.

	Capital	Primes	Réserves (1)	Ecarts de réévaluation	Provisions réglementées	Report à nouveau	Résultat exercice	Total	Fonds pour risques bancaires généraux
Solde au 1.1.2005	36 575	6 690	9 721		85	73	12 207	65 351	1 762
Résultat de l'exercice							11 507	11 507	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						12 207	-12 207		
Distribution de dividendes						-11 986		-11 986	
Changement de méthode comptable						-1 409		-1 409	
Augmentation de capital									
Variations des taux de conversion									
Incidence des réévaluations									
Autres variations					-15			-15	
Solde au 31.12.2005	36 575	6 690	9 721		70	-1 115	11 507	63 448	1 762

Solde au 1.1.2006	36 575	6 690	9 721		70	-1 115	11 507	63 448	1 762
Résultat de l'exercice							13 010	13 010	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						11 507	-11 507		
Distribution de dividendes						-10 251		-10 251	
Changement de méthode comptable									
Augmentation de capital									
Incidence des réévaluations									
Autres variations									
Solde au 31.12.2006	36 575	6 690	9 721		70	141	13 010	66 207	1 762

Le capital de la Bonnasse Lyonnaise de Banque est détenu à 100% par CIC Lyonnaise de Banque.

Il est composé de 15 770 990 actions au nominal de 2,32 €.

La totalité du résultat de l'exercice 2006 sera versée sous forme de dividendes à la Lyonnaise de Banque, société-mère.

La Bonnasse Lyonnaise de Banque est consolidée dans les livres du CIC Lyonnaise de Banque et de la maison-mère le CIC.

(1) Les réserves statutaires et la réserve légale sont respectivement de 6,0 M€ et 3,6 M€.

Note 17 — Ventilation de certains actifs/passifs selon leur durée résiduelle.

	< 3 mois et à vue	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	A durée indéterminée	Créances dettes rattachées	Total
Actifs							
Créances sur les établissements de crédit *	279 930	1 087	4 252	641	39	59	286 008
Créances sur la clientèle * *	220 223	144 626	566 162	755 930		3 836	1 690 777
Obligations et autres titres à revenu fixe * * *	7 623					47	7 670
Passifs							
Dettes envers les établissements de crédit	130 674	200 000	188 000	290 000		4 317	812 991
Comptes créditeurs de la clientèle	901 113	44 712	39 054	8 639		1 101	994 619
Dettes représentées par un titre							
- Bons de caisse	76	139				6	221
- Titres du marché interbancaire et titres de créance négociables	82 191	8 380	952	60 000		1 971	153 494
- Emprunts obligataires							
- Autres							

* à l'exception des créances douteuses et des provisions pour dépréciation

* * à l'exception des valeurs non imputées, des créances douteuses et des provisions pour dépréciation

* * * exclusivement pour les titres de placement et d'investissement (hors créances douteuses).

Note 18 — Contrevalet en euros des actifs & passifs en devises.

La contrevalet en euros des actifs et passifs libellés en devises est respectivement de 56 769 M€ et 55 826 M€.

Note 19 — Engagements sur instruments financiers à terme.

Opérations sur instruments financiers à terme (selon la notion d'opérations de couverture micro/macro et opérations de gestion position ouverte/gestion spécialisée sur les opérations fermes et conditionnelles).

	31.12.06			31.12.2005		
	Couverture	Opérations de gestion	Total	Couverture	Opérations de gestion	Total
Opérations fermes						
Marchés organisés						

Contrats de taux						
Contrats de change						
Autres opérations						
Marchés de gré à gré						
Accords de taux futurs						
Swaps de taux	405 000	26 771	431 771	220 000	39 506	259 506
Swaps financiers						
Autres opérations						
Swaps - autres						
Opérations conditionnelles						
Marchés organisés						
Options de taux						
Achetées						
Vendues						
Options de change						
Achetées						
Vendues						
Actions et autres options						
Achetées						
Vendues						
Marchés de gré à gré						
Contrats de taux plafonds et planchers						
Achetées	50 767	440	51 207	58 020	946	58 966
Vendues		440	440		946	946
Options de taux, change, actions et autres						
Achetées						
Vendues						
Total	455 767	27 651	483 418	278 020	41 398	319 418

Ventilation des contrats d'instruments de taux d'intérêt de gré à gré par type de portefeuille.

	31.12.06	Position ouverte isolée	Micro couverture	Risque global taux d'intérêt	Gestion spécialisée	Total
Opérations fermes						
Achats						
Ventes						
Contrats d'échange		26 771		405 000		431 771
Opérations conditionnelles						
Achats		440		50 767		51 207
Ventes		440				440
	31.12.2005					
Opérations fermes						
Achats						
Ventes						
Contrats d'échange		39 506		220 000		259 506
Opérations conditionnelles						
Achats		946		58 020		58 966
Ventes		946				946

Note 20 — Ventilation des autres opérations à terme non encore dénouées selon leur durée résiduelle.

31.12.06	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Instruments de taux				
Marchés organisés				
Achats				
Ventes				
Marchés de gré à gré				
Achats	310	15 183	35 714	51 207
Ventes	310	130		440
Swaps de taux	100 227	233 854	97 690	431 771
Instruments de change				
Marchés organisés				
Achats				
Ventes				
Marchés de gré à gré				
Achats				
Ventes				
Swaps financiers				
Autres instruments financiers à terme				
Marchés organisés				
Achats				
Ventes				
Marchés de gré à gré				
Achats				
Ventes				
Total	100 847	249 167	133 404	483 418

Note 21 — Autres engagements hors-bilan.

	31.12.06	31.12.2005
Opérations en devises		
- Monnaies à recevoir		
- Monnaies à livrer		
Engagements sur instruments financiers à terme		
Opérations effectuées sur marchés organisés et assimilés		
- Opérations de change à terme		
. De couverture		
. Autres opérations		
- Swaps de change financiers		
. Position ouverte isolée		
. Micro-couverture		
. Risque global de taux		
. Gestion spécialisée		
Engagements de crédit-bail		
- Redevances restant à supporter sur contrats de crédit-bail immobilier (1)		
- Redevances restant à supporter sur contrats de crédit-bail mobilier		

(1) Le crédit-bail locataire immobilier est retraité dans les comptes consolidés et les actifs concernés sont comptabilisés à l'actif du bilan

Note 22 — Produits et charges sur intérêts.

	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	4 630	22 081	2 031	10 134
Clientèle	82 523	22 765	67 638	17 552
Crédit-bail et location simple				
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 638	2 332	1 805	1 337
Autres	70	263	25	24
Total	88 861	47 441	71 499	29 047
dont charges sur dettes subordonnées		173		258

Note 23 — Revenus des titres à revenu variable.

	Exercice 2006	Exercice 2005
Titres de placement	1	1
Titres de l'activité de portefeuille		
Titres de participation et ATDLT	27	26
Parts dans les entreprises liées		23
Revenus des parts de S.C.I.		
Total	28	50

Note 24 — Commissions.

	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie & interbancaires	147		121	
Opérations avec la clientèle	14 960	2	12 832	3
Opérations sur titres	6	85	8	53
Opérations de change	65		58	
Opérations de hors-bilan				
. Engagements sur titres	4		1	
. Engagements financiers à terme	1			
. Engagements de financement et de garantie		942		534
Prestations de services financiers	20 468	786	17 500	668
Commissions sur moyens de paiement		6 360		6 038
Autres commissions (dont produits rétrocédés)	1 899	243	1 669	184
Total	37 550	8 418	32 189	7 480

Note 25 — Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.

	Exercice 2006	Exercice 2005
- Sur titres de transaction		
- Sur opérations de change	257	156

- Sur instruments financiers à terme		
* De taux d'intérêt	5	47
* De cours de change		
* Sur autres instruments financiers y compris actions		
Sous-total	262	203
- Dotations aux provisions sur instruments financiers		
- Reprises de provisions sur instruments financiers	2	3
Total	264	206

Note 26 — Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés.

	Exercice 2006	Exercice 2005
Opérations sur titres de placement		
- Plus-values de cession		82
- Moins-values de cession	-1	
- Dotations aux provisions pour dépréciation		
- Reprises de provisions pour dépréciation	5	3
Opérations sur titres de l'activité de portefeuille		
- Plus-values de cession		
- Moins-values de cession		
- Dotations aux provisions pour dépréciation		
- Reprises de provisions pour dépréciation		
Total	4	85

Note 27 — Autres produits et charges d'exploitation bancaire.

	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits accessoires	232		217	
Transferts de charges				
Dotation nette aux provisions pour risques et charges				
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	149	341	126	366
Produits nets des autres activités		14	33	
Total	381	355	376	366

Note 28 — Charges de personnel.

	Exercice 2006	Exercice 2005
Salaires & traitements	12 136	12 332
Charges sociales	6 201	5 919
Intéressement et participation des salariés	1 680	1 377
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	1 186	1 135
Dotation nette aux provisions pour retraite	-231	17
Autre dotation nette aux provisions pour risques et charges		
Total	20 972	20 780

Note 29 — Coût du risque.

	Exercice 2006	Exercice 2005
Dotations aux provisions sur créances douteuses	11 334	11 167
Reprises de provisions sur créances douteuses	-11 560	-17 110
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	1 576	7 779
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions	297	531
Récupérations sur créances amorties	-397	-272
Solde des créances	1 250	2 095
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 449	2 696
Reprises de provisions pour risques et charges	-1 919	-1 634
Solde des risques	530	1 062
Total	1 780	3 157
<i>(1) dont dotation à la provision générale pour risque de crédit de 1,2 M€ au titre de l'exercice 2006. Dotations de 1,4 M€ pour 2005.</i>		

Note 30 — Gains ou pertes sur actifs immobilisés.

	Exercice 2006					Exercice 2005
	Effets publics & valeurs assimilées	Obligations & ATRF	Participation & ATDLT	Parts dans les entreprises liées	Total	Total
Sur immobilisations financières						
- Plus-values de cessions (1)						427
- Moins-values de cessions						-1
- Dotations aux provisions						
- Reprises de provisions						1
Sous-total						427
Sur immobilisations corporelles et incorporelles						
- Plus-values de cessions					13	9
- Moins-values de cessions					-95	-57
Sous-total					-82	-48
Total					-82	379

Note 31 — Résultat exceptionnel.

	Exercice 2006	Exercice 2005
Autres éléments		-1 277
Total	0	-1 277

Note 32 — Effectifs moyens.

	Exercice 2006	Exercice 2005
Techniciens de la banque	251	245
Cadres	138	122
Total	389	367

Note 33 — Rémunérations versées au comité de Direction Générale.

	31.12.06	31.12.2005
Montant global des rémunérations versées	549	512
Montant global des jetons de présence	31	31

V. — Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bonnasse Lyonnaise de Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités tel que décrit dans la note 1 de l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture, à l'actif par des dépréciations spécifiques et, au passif par des provisions générales pour risques de crédit.

- Votre société constitue des provisions au titre des engagements de retraite et assimilés tel que cela est décrit dans la note 1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à revoir les hypothèses et les modalités de calcul retenues.

- Votre société constitue une provision pour couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables des contrats d'épargne logement, comme décrit dans la note 1 de l'annexe. Nous avons mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de modalités de calcul retenues.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. — Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2007.

Les Commissaires aux Comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit
Jacques Lévi

ERNST & YOUNG et Autres
Isabelle Santenac

VI. — Rapport de gestion.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la société.

0707533